

## **PROCES VERBAL**

**SEANCE DU 8/04/2025**

**Étaient présents** : Mmes, MM. CHATRE Philippe, Mr CHABRY Julien, BILLIEMAZ Gérard, CHAUX Delphine, CHARRIER Jérôme, PERSIGNY André, SERVAJEAN Yolande, MORLANDET Marie-Christine, LAMURE Sandra, CAPITAN Pascal, TRONCY Georges, Mr CAPITAN J. Paul

**Était absent excusé** : Mrs CHAUMENTIN Gilles,  
**Secrétaire de séance** : Mme SERVAJEAN Yolande

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

### **ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du PV de la précédente réunion,
- Approbation CFU (ex. compte de gestion et compte administratif) 2024 budget communal- Vote des taxes directes locales,
- Vote des subventions aux associations,
- Vote du BP 2025 Commune
- délibération sur la fongibilité des crédits applicables au budget en M57
- approbation convention de mandat pour la reprise en régie de SUEZ par la Roannaise de l'eau (facturation eau potable)
- Questions diverses

Le Maire accueille et remercie les membres présents. Il informe avoir eu le plaisir de recevoir avec l'équipe de Sport Nature et des Lucioles une coupe et un diplôme par les cyclotouristes Roannais pour la semaine du vélo en juillet 2024, en tant que meilleur accueil. Le Maire remercie tous les bénévoles pour leur investissement. Il félicite aussi l'équipe de Sport Nature pour la marche nocturne du 5 avril qui a été encore une réussite. Il fait circuler un faire-part de mariage pour le 12 juillet où le conseil est invité au vin d'honneur.

Le PV de la précédente réunion est adopté sans observations.

La Conseillère déléguée aux finances présente CFU de la Commune pour l'année 2024 le Maire n'ayant pas pris part au vote. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE par 11 voix pour (Le maire ne participant pas au vote) le Compte Financier Unique 2024 de la Commune et l'affectation du résultat. En fonctionnement, l'excédent cumulé est de 292 373.40 € et compte-tenu qu'il y a un besoin à couvrir de 192 676.56 € l'excédent qui sera affecté au comptes 002 dans le BP 2025 sera de 99 696.84 €. Pour l'investissement le déficit cumulé est de -214 348.57 € se retrouvera dans le BP 2025 au C/001 déficit d'investissement.

Monsieur CAPITAN J. Paul fait remarquer que les chiffres du CFU et projets chiffrés du BP devraient être envoyés 15 jours avant au Conseil et non la veille. Le Maire lui répond qu'il est difficile de le faire car les derniers chiffres sont ajustés dans les derniers jours avant la réunion.

**MAINTIENT** les taux d'imposition comme en 2024

**VOTE** les subventions aux associations locales

**VOTE le BP 2025 à 12 voix pour**, pour le budget communal qui s'équilibre en fonctionnement en dépenses et recettes à **1 118 197,62 €** et en section d'investissement dépenses et recettes à **763 108.28 €**.

**VOTE** à 9 voix pour et 3 abstentions l'acquisition de la maison DUPIN au centre du village. Les travaux importants à y apporter font débat ainsi que la destination de cette acquisition.

**ACCEPTE** de prendre la délibération pour la fongibilité des crédits en M57,

**PREND CONNAISSANCE et DONNE SON ACCORD** pour que la Roannaise de l'Eau, assure la continuité du service en eau potable que faisait SUEZ, le contrat de délégation de service venant à échéance au 30/04/2025.

**EST INFORME** qu'une stagiaire en stage découverte sera accueillie aux espaces verts durant une semaine,

Questions diverses :

Yolande SERVAJEAN informe le Conseil que comme l'an passé elle ne souhaite pas faire participer la commune au concours de fleurissement du Département,

La séance est levée à 23 h 20